

RÉSOLUTION

IL EST URGENT DE SAUVER LE CLIMAT

++++ adoptée par l'assemblée des délégué-e-s du 25 août 2018++++

La canicule de l'été 2018 reflète les effets négatifs du réchauffement climatique lié à l'activité humaine. Les températures à la hausse aggravent les extrêmes climatiques et les rendent plus fréquents. La faune, la flore, l'agriculture et les forêts, qui se sont développés depuis des centaines d'années dans les conditions et le climat locaux, sont maintenant sous pression. La rapidité de cet inquiétant réchauffement destructeur dépasse la capacité d'adaptation des humains et de la nature.

Chacune et chacun peut, à titre individuel, assumer sa responsabilité en faisant davantage pour protéger le climat. Mais la transition vers un futur libéré des énergies fossiles ne se réalisera que si la politique pose un cadre adéquat et que de nouvelles alliances fassent pression.

1. **Sortie de toutes les énergies fossiles d'ici 2050 au plus tard.** Dès maintenant, il s'agit d'interdire tout nouveau chauffage à énergie fossile. Dès 2025, plus aucune nouvelle voiture à énergie fossile ne sera immatriculée. Dès 2030, aucune installation à énergie fossile ne sera autorisée. Ce processus échelonné laisse encore 20 ans pour repenser, convertir ou remplacer les installations et véhicules existants. Ce n'est qu'en se fixant maintenant ces objectifs que les coûts de la crise climatique pour l'économie pourront être maintenus à un bas niveau et qu'un approvisionnement énergétique durable pourra être assuré pour les générations futures.
2. **Désinvestissement des énergies fossiles, pour une place financière propre.** Les activités générées par la place financière suisse ont un impact équivalent à 20 fois les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse. Cela s'apparente aux émissions directes de l'Allemagne ou du Japon. Un désinvestissement des énergies fossiles servira de levier dans la lutte contre le réchauffement climatique global. C'est pourquoi banques, assurances et caisses de pension doivent être tenues de ne participer qu'à des investissements compatibles avec l'objectif de 2 degrés. A cet effet, la Confédération doit définir des objectifs de réduction des émissions de CO₂ avec les différentes branches du secteur financier, menant à un retrait total des investissements dans les énergies fossiles au plus tard en 2030.
3. **Financement du tourisme durable par les vols en avion.** Pour réduire l'augmentation massive de l'impact climatique et environnemental de l'aviation, il faut introduire une taxe sur les billets d'avion, à l'instar des pays voisins. Les revenus générés par cette taxe devront être attribués à un fonds pour le tourisme local et durable. Les vacances de proximité deviendront ainsi plus attractives et le tourisme local sera soutenu dans son adaptation au changement climatique.

4. **Financement selon le principe du pollueur-payeur par 10 centimes climatiques sur les carburants.** Des chaleurs comme lors de la canicule de cet été montrent que le réchauffement climatique a un coût élevé. Les frais de réparation et d'adaptation vont continuer d'augmenter à l'avenir. Ils doivent être financés selon le principe du pollueur-payeur. Les Verts revendiquent l'introduction de 10 centimes climatiques pour les importateurs d'huile minérale. Pour chaque litre d'équivalent essence, y compris le kérosène, l'industrie pétrolière doit verser 10 centimes dans un fonds destiné à financer l'adaptation climatique. Cela décharge les privés et les finances publiques. Un deuxième fonds doit également être créé afin de financer cette adaptation après la sortie des énergies fossiles. Ce fonds doit être d'ores et déjà alimenté, comme c'est le cas pour le démantèlement des centrales nucléaires, afin que ces mesures continuent de bénéficier d'un financement lorsque les causes des émissions auront disparues.
5. **La diplomatie suisse s'engage positivement et activement pour défendre internationalement la réduction des émissions de gaz à effet de serre.**

Les Verts s'investissent à tous les niveaux afin que la politique climatique prenne cette direction. Si la loi sur le CO₂ n'apporte aucune amélioration notable, ce sera à la population à définir elle-même une politique climatique responsable.

C'est pourquoi la direction est invitée :

- à proposer à la prochaine assemblée des délégué-e-s de soutenir l'initiative pour la protection des glaciers. Cette initiative entend inscrire de manière contraignante dans la Constitution que la Suisse n'utilisera plus d'énergies fossiles à partir de 2050, ce qui correspond à l'accord de Paris sur le climat, que la Suisse a ratifié, mais ne met pas en œuvre.
- à l'issue des débats sur la loi sur le CO₂ au Conseil national, à tirer un bilan et évaluer la volonté politique de prendre des mesures efficaces pour protéger le climat ainsi qu'à proposer des réactions appropriées des Verts. En cas de bilan négatif, cela signifie d'étudier la mise sur pied d'une large alliance regroupant différents milieux (agricoles, environnementaux, etc.) en faveur d'une initiative complémentaire sur la protection du climat, contenant des mesures concrètes à court et moyen terme.